

SAGR Marcelin

Morges





SAGR Marcelin

Transformation et réaffectation de la Maison Moret et du bâtiment des Sélectionneurs

DANIEL PIOLINO – ARCHITECTE

De la campagne viticole au centre d'enseignement actuel, le site de Marcelin est un lieu en mutation. La Maison Moret, construite en 1907, est le témoin de ces changements. Cette modeste maison vigneronne, œuvre de jeunesse des architectes Eugène Monod et Alphonse Laverrière, conserve en mémoire la vocation initiale du lieu. Intégrée à la composition d'ensemble lors de la construction de l'École cantonale d'agriculture en 1922, elle est agrandie dans les années 1950 du côté rue par une halle destinée à l'association des Sélectionneurs de Morges. L'ensemble ainsi formé se compose de deux parties d'expression bien distinctes reliées par leurs toitures, et subdivisées en quatre cellules autonomes.

Issu d'un mandat d'étude parallèle, le projet a consisté à transformer et réaffecter ces bâtiments pour y accueillir l'administration centrale du Service de l'Agriculture.

Le projet retenu propose une architecture simple, silencieuse et sensible, respectueuse de l'environnement et autant que possible réversible.

Hier, habitation d'un vigneron. Aujourd'hui bâtiment administratif, et demain ?

La structure et la typologie des deux bâtiments, ainsi que la distribution de la Maison Moret, sont conservées. Le nouveau programme s'organise dans ces espaces déjà définis. Les deux parties forment un ensemble en forme de «L» dialoguant spatialement autour d'une cour-jardin avec le bâtiment principal de l'École d'agriculture.

L'affectation d'origine des deux bâtiments leur a donné des caractéristiques spatiales distinctes : la partie habitation, cloisonnée et de surface réduite ; la partie rurale et la halle, ouvertes et spacieuses. La répartition du programme s'adapte à la structure de ces espaces. Les places de travail sont disposées en périphérie à proximité des sources de lumière naturelle, tandis que les fonctions de service s'organisent dans les zones centrales.

L'aménagement de l'ancienne halle est conçu comme un grand espace fluide au centre duquel, des «boîtes» viennent contenir certains usages particuliers. Quelques portes et cloisons vitrées séparent les entités programmatiques tout en laissant passer l'espace, la vue et la lumière. Cette fluidité spatiale permet de limiter les surfaces de circulation.

La distribution s'articule verticalement autour d'un nouvel escalier situé dans l'ancien rural. Il dessert les trois niveaux et permet de maintenir l'accès aux combles, en réserve pour une utilisation future. L'escalier existant de la maison Moret est maintenu et offre une liaison interne complémentaire.

À l'étage de la partie rurale, la salle de conférence exploite le volume de l'ancienne grange.

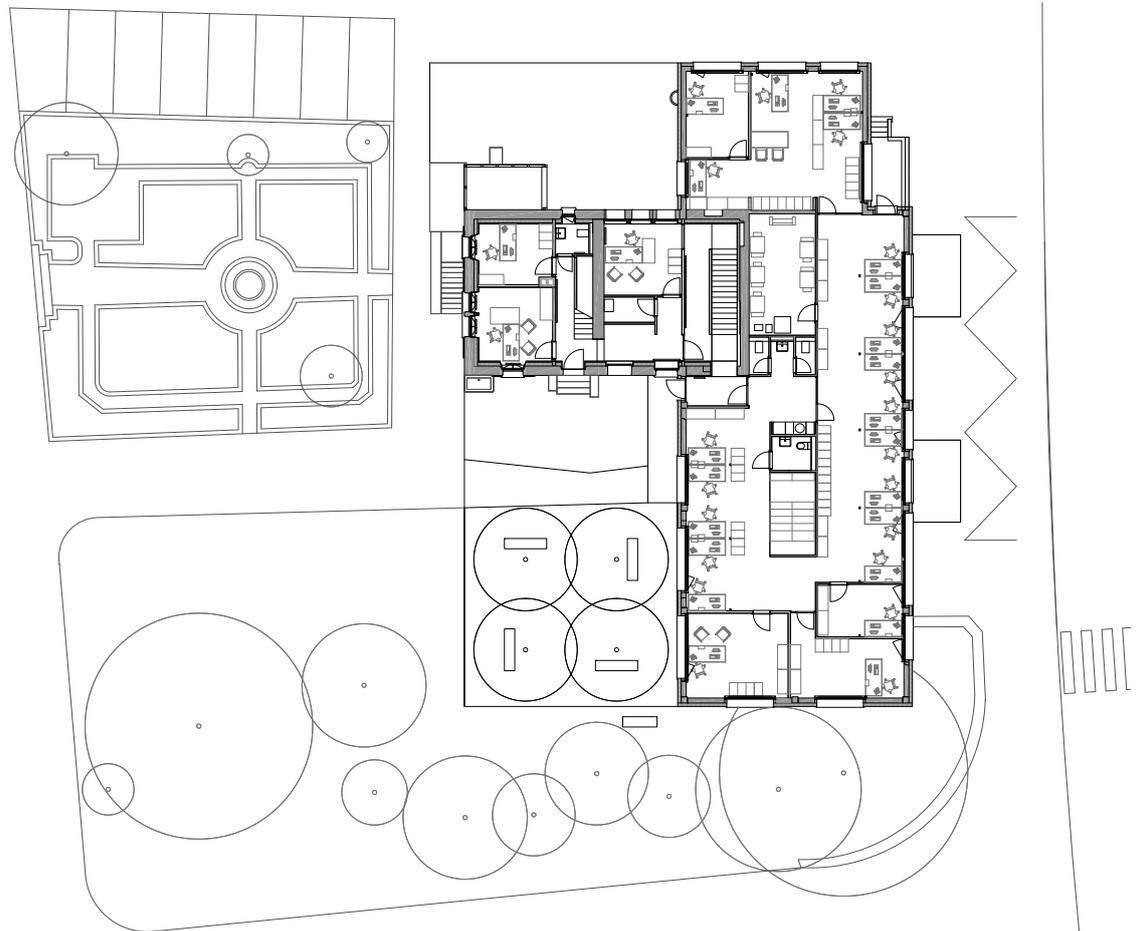
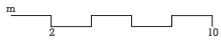
Les percements existants de la Maison Moret sont conservés alors que ceux du bâtiment des Sélectionneurs sont agrandis pour s'adapter aux besoins du projet. Les fenêtres d'origine en chêne sont conservées et thermiquement améliorées, celles de la halle sont remplacées par de nouvelles menuiseries en bois soulignées par des encadrements métalliques.

Afin de préserver le caractère de la Maison Moret une nouvelle peau isole l'enveloppe de l'intérieur, le bâtiment des Sélectionneurs étant quant à lui revêtu d'une isolation périphérique.

Les choix de matériaux et de mise en œuvre répondent aux objectifs du développement durable. L'amélioration de l'isolation thermique de l'enveloppe, l'installation d'une aération contrôlée à double flux avec récupération de chaleur et le raccordement au chauffage à distance bois/gaz alimentant le site, ont permis d'atteindre les exigences du label Minergie.



- 1/ Bâtiment des Sélectionneurs
- 2/ Escalier existant
- 3/ Nouvel escalier
- 4/ Fenêtres Maison Moret
- 5/ Espace bureau
- 6/ Accès côté jardin



COMMISSION DE CONSTRUCTION**GUIDO PONZO**

PRESIDENT, CHEF DE PROJET, ARCHITECTE (SIPAL)

GEORGES HERBEZ

ADJOINT DU CHEF DE SERVICE SAGR

MANDATAIRES**ARCHITECTE**

DANIEL PIOLINO CHAVANNES

INGENIEUR CIVIL

AMSLER BOMBELI SA LAUSANNE

INGENIEUR CVSE

PLANAIR SA YVERDON

PHYSICIEN DU BÂTIMENT

PLANAIR SA YVERDON

SPECIALISTES MH

ATELIER SAINT-DIMAS SA LAUSANNE

ROGER SIMOND TANNAY

JACQUES PIGNAT CUGY

GÉOMÈTRE

JEAN-CLAUDE GASSER PRILLY

ANIMATION ARTISTIQUE

PAYSAGESTION SA LAUSANNE

ENTREPRISES**MAÇONNERIE / DÉMOLITION**

ADV CONSTRUCTIONS SA PENTHAZ

DÉSAMIANTAGE

AB ALTEC BOSSART LUCERNE

ÉCHAFAUDAGES

ES ÉCHAFAUDAGES SERVICES SA PRÉVERENGES

CHARPENTE

G.BLANCHARD CHARPENTE SA MORGES

MENUISERIE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE

ANDRÉ SA YENS

FERBLANTERIE COUVERTURE

CLAUDE BOCHERENS BUSSIGNY

PROTECTION CONTRE LA Foudre

HOFMANN CAPT LAUSANNE

ISOLATION EXTÉRIEURE CRÉPIE

VARRIN SA BREMBLENS

PROTECTION COUPE-FEU

FIRE SYSTEM SA LAUSANNE

STORES

GRIESSER SA LAUSANNE

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

EASYELEC SA LAUSANNE

INSTALLATIONS CHAUFFAGE VENTILATION

VON AUW SA PRÉVERENGES

INSTALLATIONS SANITAIRES

CONFORT SERVICES SA LAUSANNE

AGENCEMENT DE CUISINE

TECK CUISINES SA CRISSIERE

PLÂTRERIE PEINTURE

EMARESİ SARL MORGES

SERRURERIE

ARCIA BITZ & SAVOYE SA RENENS

CHAPES

B. PACHOUD ET FILS SA LAUSANNE

REVÊTEMENTS DE SOL

B. DUPUIS ET COLL. SARL LAUSANNE

CARRELAGE

CP PAOLO CATALDI BUSSIGNY

SYSTEME DE VERROUILLAGE

SFS UNIMARKET SA PAYERNE

GESTION DES DÉCHETS

LÉMAN ENVIRONNEMENT SA

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISMEhersperger.bolliger
Vevey**IMPRESSION**Les Presses Centrales
Lausanne**PHOTOGRAPHIE**Rémy Gindroz
La Croix-sur-Lutry**COÛTS DE L'OPÉRATION ***

INDICE OFS AVRIL 2010: 133.6

CFC	LIBELLÉ	MONTANT	%
0	Terrain	0.00	
1	Travaux préparatoires	207'200	10.01
2	Bâtiment	1'724'400	83.30
3	Équipements d'exploitation	25'200	1.22
4	Aménagements extérieurs	0.00	
5	Frais secondaires	88'600	4.28
9	Ameublement et décoration	24'600	1.19
TOTAL DES TRAVAUX		2'070'000	100.00

RATIOS *

* SELON DÉCOMPTE PROVISOIRE MARS 2011

BÂTIMENT (SANS LES COMBLES NON AMÉNAGÉS)			
Surface de plancher (SP)	m ²		790
Surface utile principale (SUP)	m ²		417
Nombre de places de travail (PTE)	PLACES		27
Ratio SUP/SP			0.53
SP/PTE	m ² /PLACES		29.26
SUP/PTE	m ² /PLACES		15.44
Volume SIA 416	m ³		3'294
Coût par m ² (SP)	CFC 2-3	CHF / m ²	2'215.00
	CFC 1-9	CHF / m ²	2'620.00
Coût par m ³ SIA 416	CFC 2-3	CHF / m ³	531.00
	CFC 1-9	CHF / m ³	628.00

TYPE D'INTERVENTION

TRANSFORMATION ET RÉAFFECTATION

CERTIFICATION

LABEL MINERGIE, VD-791

ÉTIQUETTE ÉNERGIE CALCULÉE MESURÉE

ÉTIQUETTE ÉNERGIE	CALCULÉE	MESURÉE
	[]	[]
	[x]	[]
	[]	[]
	[]	[]
	[]	[]
	[]	[]
	[]	[]